



LE CLAS

DE 16H30 À 18H00
(MARDI ET VENDREDI)

Le dispositif est financé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et mis en place par le Pôle Enfance & Jeunesse. Il permet aux enfants du CE1 au CM2 (et même dès le CP pour les écoles des Ouches et de la Bonnelle) de travailler en petits groupes sur un ou plusieurs projets au cours de l'année scolaire, encadrés par des intervenants formés et expérimentés. Les séances ont lieu 2 fois par semaine et sont entièrement consacrées aux projets (les devoirs ne sont pas faits). **La présence de l'enfant y est obligatoire tout au long de l'année pour pouvoir profiter pleinement des bienfaits du dispositif : apprentissage ludique, entraide et découvertes.**

L'AIDE AUX DEVOIRS

DE 16H30 À 17H30
(LUNDI ET JEUDI SOIR EH OUI, IL Y A ÉCOLE LE LENDEMAIN !)

Le Pôle Enfance & Jeunesse propose de compléter ce dispositif par des séances d'aide aux devoirs où l'on apprend à s'organiser et s'entraider. On peut aussi utiliser différents types de jeux (auto-correctifs, coopératifs ou en autonomie) pour réviser les notions vues en classe. On découvre aussi des jeux de logique et le codage. On peut également commencer nos séances par un peu de yoga ou de relaxation pour bien se concentrer pour la suite de la séance.

TARIFS CLAS

CLAS		FORFAIT ANNUEL
Tranche 1	de 0 à 300 €	17,92 €
Tranche 2	de 301 € à 570 €	22,40 €
Tranche 3	de 571 € à 675 €	26,88 €
Tranche 4	de 676 € à 840 €	31,36 €
Tranche 5	de 841 € à 1 200 €	35,84 €
Tranche 6	> à 1 200 €	40,32 €
Tranche 7	Extérieurs	44,80 €